



succession entre demi frère

Par **mosca**, le **30/01/2012 à 08:32**

mon demi frère vient de décéder dans un accident
il était célibataire et n'avait pas d'enfant.

Il était issu d'une union entre mon père et sa mère.

De cette union il y avait donc deux enfant mon demi frère et ma demi soeur.

Mon père a divorcé.

Mon père n'est pas marié avec ma mère, il m'a reconnu mais je ne porte pas son nom.

Pour la succession de mon frère, il y a
sa mère
mon père
ma demi soeur
et moi même.

ma question comment sera fait le partage de la succession ?

est ce que j'aurais les mêmes droits de ma demi soeur, bien que ne portant pas le nom de
mon père